

HONORAIRES DE CESSION DE PARTS SOCIALES SCI LE GOLFE BLEU (avec Taux de TVA applicable au 1er janvier 2019 : 20%)

	VENTE PAR NEXITY / LAMY	VENTE DIRECTE AVEC AVOCAT AGREE MAITRE SERRADJ OU MAITRE GAMBINI	VENTE DIRECTE OU AUTRE
COMMISSION DE VENTE DE NEXITY-LAMY TRANSACTIONS	- de 0 à 800 euro : 600 euro TTC forfait - de 801 euro à 2500 euro : 1000 euro TTC forfait - de 2501 à 15 000 euro : 1 500 euro TTC forfait - de 15 001 à 26 000 euro : 10% TTC du prix net vendeur - à partir de 26 001 euro : 8% TTC du prix net vendeur		
HONORAIRES AVOCAT ACTE DE CESSION PARTS SOCIALES	_ Si prix de cession net vendeur supérieur à 8 500 euro : 12 % HT du prix de vente net vendeur _ Si prix de cession net vendeur compris entre 3000 et 8500 euro, prix forfaitaire : 1056 euro TTC _ Si prix de cession net vendeur inférieur à 3000 Euro, prix forfaitaire : 888 euro TTC Pour toute gestion plus importante : indivision, tutelle, traduction... 120 euro de plus TTC par spécificité) Pour les non francophones : frais de traduction obligatoire : en Italien, Anglais et Russe : 350 euro TTC (pour les autres langues : 1300 euro TTC)	Si prix de cession net vendeur supérieur à 6500 euro, prix forfaitaire : 1200 euro TTC + 3% HT du prix de vente (net vendeur) Si prix de cession (net vendeur) inférieur à 6500 euro : 1200 euro TTC Pour toute gestion plus importante : indivision, tutelle, traduction... 120 euro de plus TTC par spécificité) Pour les non francophones : frais de traduction obligatoire : en Italien, Anglais et Russe : 350 euro TTC (pour les autres langues : 1300 euro TTC)	
FRAIS SUPPLEMENTAIRES VENDEUR SI PLUS-VALUE	180 Euro TTC	IDEM	
FRAIS ENREGISTREMENT ACHETEUR	provision de 6 % du prix de cession net vendeur	IDEM	IDEM
FONDS DE ROULEMENT (trésorerie payée par l'acheteur et remboursée au vendeur)	0,21 EURO X par le nombre de PARTS SOCIALES	IDEM	IDEM
FRAIS ETAT DATE A LA CHARGE DU VENDEUR NEXITY/LAMY SYNDIC	290 EURO TTC	IDEM	IDEM